



LA COMMUNE D'AUSSILLON  
RECRUTE  
UN AGENT TECHNIQUE AFFECTE AU DESHERBAGE  
DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS (H/F)  
A TEMPS COMPLET POUR UNE DUREE DE 7 MOIS



## Pourquoi nous rejoindre .....

Tout au long de l'année, la commune d'Aussillon vibre au rythme d'évènements éducatifs, culturels et sportifs pour tous les âges grâce à une programmation ambitieuse et de qualité.

Pour maintenir cette qualité de vie et déployer un projet de territoire ambitieux, la commune d'Aussillon peut compter sur l'engagement et le professionnalisme de plus de 60 agents.

Avec ses 5.800 habitants, Aussillon offre un cadre de vie à taille humaine, idéal pour s'investir pleinement dans une mission de proximité.

Dans ce cadre de travail de proximité,

La commune recrute un(e) agent(e) affecté(e) au désherbage de la voirie et des espaces publics pour une durée de 7 mois.

### Missions :

- Désherbage mécanique et thermique,
- Ponctuellement : intervention technique pour les différentes manifestations organisées sur la commune (montage de tentes, gradins, manutention, ...).

### Profil :

- Respect des règles de sécurité au travail sur les chantiers.
- Bonne aptitude physique.
- Permis B en cours de validité.

### Informations complémentaires :

- ❖ Poste au grade d'adjoint technique, à pourvoir par voie contractuelle,
- ❖ Rémunération statutaire selon grille indiciaire.

**Poste à pourvoir à compter du 2 mars 2026**

Les candidatures constituées d'un CV et d'une lettre de motivation devront être adressées par courrier à :



Mairie d'Aussillon,  
1 place de la Mairie  
81200 AUSSILLON CEDEX

ou par courriel à : [grh@ville-aussillon.fr](mailto:grh@ville-aussillon.fr)

**→ Date limite de dépôt des candidatures : le 13 février 2026**

### Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.